



Contes en Terres Nordiques

Article 1 Ce concours d'écriture de contes « Contes en Terres Nordiques » est organisé par le réseau des bibliothèques de la CAPE et l'association *Lectures en Aventures* dans le cadre de la 9^{ème} édition du salon du livre d'aventures intitulé « Terres Nordiques » qui se déroulera du 29 mars au 1^{er} avril 2012.

Article 2 Ce concours est ouvert à toutes les classes du Cours Moyen dans la catégorie « Jeunes trolls » et aux classes de 6^{ème} et de 5^{ème} dans la catégorie « Trolls ». Une seule participation par classe sera retenue.

Article 3 Le texte doit respecter les codes du conte tels que présentés lors de la matinée pédagogique avec Elena Balzamo et doit se situer en Terres Nordiques. Il doit porter un titre et être une œuvre originale. Le texte dactylographié doit compter entre 2 et 5 pages de format A4 et doit être paginé. Aucune mention du nom de la classe, de l'école ou de l'enseignant ne devra apparaître sur le texte. Ces informations seront notées sur le bulletin d'inscription qui accompagnera le conte.

Article 4 Le conte doit être envoyé ou remis sous format papier et sous enveloppe, accompagné du bulletin d'inscription dûment complété à la Médiathèque de Vernon :

Concours « Contes en Terres Nordiques »
Médiathèque
12 avenue Victor Hugo
27200 VERNON

Le dépôt par mail n'est pas accepté. Cependant le conte doit être sauvegardé sous format électronique dans l'éventualité d'une publication sur le portail Web du réseau des bibliothèques et sur le site du salon du livre d'aventures.

Article 5 L'inscription au concours est ouverte à compter du 9 septembre et jusqu'au 1^{er} octobre inclus. La date de limite de dépôt des textes est arrêtée au samedi 25 février minuit cachet de la poste faisant foi.

Article 6 Le jury sera composé d'élus, bibliothécaires, conteur, représentant de l'éducation nationale et membres de l'association *Lecture en aventures*.

Article 7 La remise des prix aura lieu le vendredi 30 mars 2012 à 9h30 et à 14h00 à l'auditorium de l'espace Philippe Auguste. A cette occasion un spectacle de conte sera offert à tous les participants. A l'issue de cette journée, les lauréats verront leurs textes publiés sur le portail du réseau des bibliothèques (www.bibliocape27.fr) et sur le site du salon du livre d'aventures (www.salonlivre-vernion.org). Ils ne pourront se prévaloir d'un droit d'auteur.

Article 8 La participation au concours « Contes en Terres Nordiques » implique l'acceptation du présent règlement.

Règlement

Réseau des
Bibliothèques

la Cape

